# Insee Analyses

Guyane



Nº 33

Décembre 2018

# L'Est Guyanais : un territoire rural, entre tradition et difficile modernisation

l'instar d'autres territoires ruraux en France, les jeunes de la Communauté de communes de l'Est Guyanais partent pour se former ou chercher du travail. L'étendue et l'enclavement de certaines communes du territoire accentuent le décrochage scolaire et entraînent mécaniquement un déficit de diplômés dans la zone.

Le marché de l'emploi est faiblement développé et repose largement sur le secteur public. Les taux d'activité et d'emploi sont plus faibles qu'ailleurs en Guyane. Le chômage y est plus important.

Le tissu d'entreprises est mince et l'entreprenariat peu dynamique. L'agriculture, secteur traditionnellement développé dans les territoires ruraux, reste encore peu structuré dans l'Est. Dans les communes isolées, l'agriculture reste essentiellement un moyen de subsistance. Seules les communes routières écoulent une partie de leur production sur les marchés.

Marion Lauvaux

La Communauté de communes de l'Est Guyanais (CCEG) regroupe 6 900 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2015. C'est l'Établissement Public de Coopération intercommunal (EPCI) le moins peuplé de Guyane. C'est un territoire jeune dont la croissance démographique est soutenue par d'importantes naissances et compensée par de nombreux départs vers le reste de la Guyane, notamment chez les jeunes.

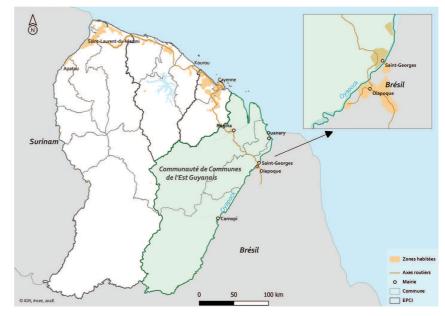
Dans l'intercommunalité, 2 700 jeunes sont âgés de 0 à 14 ans, soit 40 % de la population. L'éducation, la formation et l'emploi sont des enjeux importants dans ce territoire offrant des possibilités de formation et d'emploi actuellement trop limitées.

## Encore trop peu de possibilités d'étudier et de se former

La CCEG concentre onze établissements du 1<sup>er</sup> degré, dont quatre à Saint-Georges et quatre à Camopi, implantés au plus près de la population, dans les bourgs comme dans les villages alentours (figure 2). Les collèges sont implantés dans les bourgs de Camopi (depuis 2014), Saint-Georges, ainsi qu'une annexe

au collège Constant Chlore de Saint-Georges à Régina. Il n'y a pas de lycée dans la zone, les élèves doivent partir à

#### 1 La Communauté de Communes de l'Est Guyanais







Cayenne. Un projet de cité scolaire est en cours, comportant un lycée et un internat pour les élèves de Camopi, en particulier.

À la rentrée 2017-2018, 2 250 élèves sont inscrits dans un établissement, 1 500 dans le premier degré et 750 dans le second degré. En cinq ans, la CCEG perd 7 % de ses effectifs. Dans le premier degré, seule Saint-Georges accueille plus d'élèves entre 2012 et 2017, les trois autres communes en perdent, Camopi en tête avec une baisse de 22 % de ses effectifs. Dans le second degré, malgré l'ouverture du collège de Camopi en 2014, les effectifs sont en baisse de 6 %. Le collège Constant Chlore (Saint-Georges et Régina) perd 20 % de ses élèves en cinq ans.

Il existe une Maison Familiale Rurale à Régina. Elle propose deux formations agricoles : un CAP sur les grandes cultures et un CAP sur les services aux personnes et vente en milieu rural. Cette Maison dépend de l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation professionnelle Agricole de Matiti. Il regroupe 150 élèves, originaires de toute la Guyane, logés en internat.

L'enclavement et l'étendue géographique de certaines communes, l'éloignement des établissements scolaires du second degré, le manque de formation post-collège et les perspectives lointaines de l'emploi rendent les jeunes de l'Est plus vulnérables au décrochage scolaire. Ce sont autant de freins au développement du territoire. À partir de 15 ans et du passage au lycée, l'écart de scolarisation se creuse particulièrement. Dès le lycée, les jeunes de l'Est doivent quitter leur commune pour étudier. Parmi les 18-24 ans, seuls 11 % des jeunes sont en formation, alors qu'ils sont 27 % dans le reste de la Guyane. Conséquence directe du décrochage scolaire, 500 jeunes de ce territoire, âgés de 18 à 24 ans, ne sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement et ne sont ni en emploi, ni en stage en 2015, ils représentent 70 % des jeunes de cette tranche d'âge. La moitié des jeunes du reste de la Guyane se trouve dans cette situation (figure 3). Cette part diminue légèrement en cinq ans, alors qu'elle augmente dans le reste de la Guyane. Il existe des centres de formation à Saint-Georges qui organisent des sessions pour quelques individus et proposent majoritairement de la remise à niveau et des savoirs de base. Ils permettent aux jeunes stagiaires de se tourner ensuite vers des formations métier dans des organismes régionaux ailleurs en Guyane.

L'importance du décrochage scolaire et l'absence de lycée de proximité et de formation dans l'Est accentuent le déficit structurel de diplômés dans la CCEG. En effet, près des trois-quarts des plus de 15 ans non scolarisés sont non-diplômés, contre 55 % dans le reste de la Guyane. Seuls 8 % d'entre eux possèdent un diplôme du supérieur contre 16 % en Guyane (figure 4). Ceux qui sont

#### 2 La Communauté de commune de l'Est guyanais perd des élèves

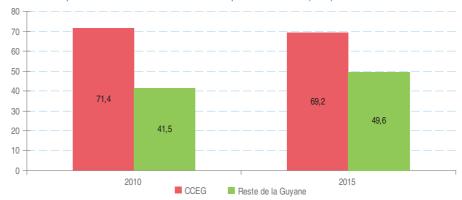
Effectifs d'élèves et d'établissements scolaires par commune et par degré (en nombre)

	Rentrée scolaire 2017-2018						Rentrée 2012-2013	
	Nombre d'élèves dans le 1er degré	Nombre d'établissements du 1er degré	Nombre d'élèves dans le 2 <sup>nd</sup> degré	Nombre d'établissements du 2 <sup>nd</sup> degré	dont lycée	1er degré	2 <sup>nd</sup> degré	
Ouanary	11	1	0	0		13	0	
Saint-Georges	967	4	592	1	0	959	799	
Camopi	363	4	113	1	0	464	0	
Régina	126	2	44	1	0	148	0	
CCEG	1 467	11	749	3	0	1 584	799	

Source : Rectorat, Service Statistique Académique, constats d'effectifs et agenda académique.

#### 3 70 % des jeunes de 18 à 24 ans de la CCEG ne sont ni en emploi, ni en formation

Évolution de la part des 18-24 ans déclarant être ni en emploi ni en formation (en %)

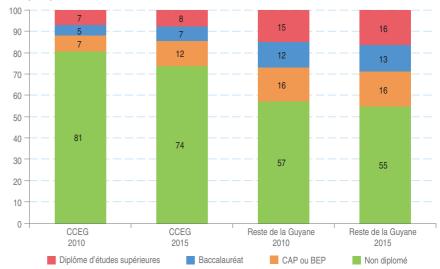


Lecture : en 2015, 74 % des 18-24 ans de la CCEG déclarent être ni en emploi ni en formation.

Source: Recensements de la population 2010 et 2015 (exploitations principales).

#### 4 Un déficit de diplômés par rapport au reste de la Guyane

Évolution de la répartition des 15 ans et plus non scolarisés selon leur niveau de diplôme le plus élevé entre 2010 et 2015 (en %)



Source: Recensements de la population 2010 et 2015.

diplômés ont des difficultés à trouver un emploi dans leur commune d'origine, ce qui peut rendre difficile l'éventuel retour.

# Un taux d'activité faible, une inactivité et un chômage importants

Le marché de l'emploi est faiblement développé dans l'Est. Seules 2 100 personnes sont actives, dont la moitié est au chômage. Près de 70 % des emplois déclarés sont liés au secteur public.

Les taux d'activité et d'emploi (définitions) sont faibles. Un peu plus de la moitié des personnes en âge de travailler (15-64

ans) se déclarent actives (en emploi ou au chômage) alors qu'elles sont 62 % dans le reste de la Guyane *(figure 5)*. Seuls 26 % des 15-64 ans déclarent occuper un emploi.

Le taux de chômage (définitions) déclaré au recensement de la population est de 52 %, contre 34 % dans le reste de la Guyane.

Trois-quarts des personnes de 15 à 64 ans ne travaillent pas, elles sont soit inactives soit au chômage. Ce taux important s'explique, en partie, par le fait que les personnes travaillent de manière informelle, notamment pour les activités agricoles dans

les abattis, activité importante chez les Amérindiens.

Les inégalités entre femmes et hommes sont importantes : les premières ont un taux d'activité plus faible (48 %) que les seconds (60 %), confirmé par un accès à l'emploi plus compliqué (20 % des femmes sont en emploi, 32 % des hommes) et plus souvent au chômage (près de 6 femmes sur 10).

Au 31 décembre 2017, 787 Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) de catégorie A, B, C sont inscrits à Pôle Emploi. Ils sont 755 à ne pas travailler (catégorie A). La même année, seules 43 offres d'emploi ont été proposées, dont 35 satisfaites.

#### L'emploi repose sur la sphère publique

Le territoire de la CCEG compte seulement 628 postes de travail, privés et publics. Le secteur public représente 68 % de ces postes de travail, contre 46 % dans le reste de la Guyane. Les cinq plus grands employeurs publics concentrent à eux seuls 42 % des postes de travail (13 % dans le reste de la Guyane). Le plus grand est la commune de Saint-Georges, suivi du Collège Constant Chlore, et des communes de Régina et Camopi. L'importance du secteur de l'éducation devrait se renforcer à la livraison du lycée de Saint-Georges avec des créations d'emplois de professeurs et de personnels éducatifs.

L'emploi privé ne représente que 32 % des postes alors qu'il est majoritaire dans le reste de la Guyane (54 %). Le plus grand employeur privé arrive à la cinquième position des plus grands établissements. Il s'agit d'une entreprise de transports.

Certaines initiatives innovantes comme les Structures d'Insertion par l'Activité Économique sont mises en place dans les territoires isolés afin de promouvoir la formation des jeunes et leur employabilité. Un de ces concepts est l'Atelier de Chantier d'Insertion de la filière bois à Camopi et Trois-Sauts débuté en juin 2018 pour une durée d'un an. Une quinzaine de stagiaires sont concernés cette année par ce dispositif. Depuis deux ans, le Parc Amazonien, la Mairie de Camopi, le Régiment du Service Miliaire Adapté et le Centre de formation professionnelle et de promotion agricole de Matiti mènent des actions de formation et de structuration de la filière forêt/bois sur la commune de Camopi.

## Un tissu d'entreprises insuffisamment développé

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, 202 établissements marchands non agricoles sont implantés dans la CCEG (15 200 dans le reste de la Guyane). Les établissements de la CCEG représentent à peine 1 % des établissements de Guyane, alors que 3 % des habitants du territoire y résident. Six établissements sur dix appartiennent au secteur du « commerce, transports et services divers ». L'industrie

#### L'emploi à Oiapoque

En 2016, à Oiapoque, 1 579 personnes sont actives occupées, soit 6,3 % de la population totale. Parmi celles-ci, 1 344 sont salariées. Peu d'entreprises sont déclarées (227). Au Brésil, beaucoup de personnes travaillent sans contrat de travail et ne sont donc pas déclarées dans les chiffres officiels. De plus, les personnes travaillent aussi beaucoup à leur compte sans déclarer leur activité. Oiapoque est une illustration de cette réalité.

Le recensement agricole de 2017 dénombre, lui, 1 136 établissements agricoles et 3 429 personnes occupées par l'activité agricole.

#### 5 Des taux d'activité et d'emploi plus bas que dans le reste de la Guyane

Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage déclarés en 2010 et 2015 (en %)

	CCEG		Reste de la Guyane		
<del>-</del>	2010	2015	2010	2015	
Taux d'activité					
15 à 64 ans	56	54	62	62	
15 à 24 ans	37	38	33	34	
25 à 54 ans	68	63	76	74	
55 à 64 ans	44	49	55	62	
Hommes	63	60	67	64	
Femmes	49	48	58	61	
Taux d'emploi					
15 à 64 ans	27	26	44	41	
15 à 24 ans	10	11	16	15	
25 à 54 ans	35	32	51	55	
55 à 64 ans	32	35	45	49	
Hommes	34	32	51	45	
Femmes	20	20	37	37	
Taux de chômage					
15 à 64 ans	52	52	30	34	
15 à 24 ans	74	72	57	51	
25 à 54 ans	48	48	27	32	
55 à 64 ans	28	29	19	21	
Hommes	47	47	25	29	
Femmes	60	58	36	40	

Lecture : en 2015, 54 % des habitants de l'Est guyanais âgés de 15 à 64 ans sont actifs et 26 % déclarent occuper un emploi. 52 % des actifs se déclarent au chômage.

Source : Recensement de la population 2010 et 2015.

#### Une marge de manœuvre fiscale faible dans l'est guyanais

Dans l'Est, les taxes prélevées alimentant directement le budget des communes (taxe d'habitation, taxe foncière, taxe foncière des entreprises...) sont peu nombreuses. En effet, peu de logements sont sujets à ces taxes et il existe peu d'entreprises sur le territoire. Le potentiel fiscal (définitions) de 91 € par habitant est quatre fois plus faible que celui du reste de la Guyane (387 €/habitant). Le potentiel financier (définitions), de 343 € par habitant est d'autant plus faible, alors qu'il est de 527 € dans le reste de la Guyane. L'écart est réduit par les compensations de l'État. Ces moindres ressources sont à mettre en rapport avec des besoins importants. Par exemple, la collecte des déchets pèse plus fortement dans des zones de faible densité comme l'est guyanais.

rassemble un quart des établissements; « l'administration, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale » et la « construction » représentent 13 % des établissements à eux deux. Cette structure sectorielle est à peu près similaire à celle du reste de la Guyane, sauf pour l'industrie qui y est surreprésentée (24 % contre 11 %) et la construction sous-représentée (8 % contre 17 %). Une usine biomasse est en projet à Saint-Georges pour produire de l'énergie électrique à partir des résidus produits par l'industrie locale du bois, ce qui permettra de structurer la filière et de renforcer le secteur de l'industrie autour d'un axe « bois énergie ».

Le tissu productif des établissements marchands de l'Est est composé essentiellement de très petits établissements, 79 % n'ont aucun salarié (76 % dans le reste de la Guyane), 20 % entre un et neuf salariés, comme ailleurs en Guyane. Seuls

deux établissements déclarent entre 10 et 49 salariés. Si ces caractéristiques sont normales en milieu rural, elles limitent la possibilité des entreprises locales à répondre à certains appels d'offres publics et, de fait, les contraignent à être cantonnées à la sous-traitance des grands chantiers, comme lors de la future construction du lycée. Les établissements non-marchands, principalement publics, sont plus grands. Deux établissements publics comptent plus de 50 salariés.

## Un territoire rural où l'agriculture reste à structurer

Entre tradition, économie de subsistance et complément de revenu, le secteur agricole joue un rôle important dans le quotidien des habitants, notamment sur l'Oyapock où le ravitaillement en produits frais est très contraint. Encore peu structuré, son développement et sa structuration seraient à même d'offrir des opportunités d'emplois.

Entre 2000 et 2010, les deux dernières années du recensement agricole, le nombre d'exploitations agricoles professionnelles croît de 9 %, passant de 247 à 269. Elles représentent 5 % des exploitations de Guyane. La très grande majorité des exploitations sont très petites (moins de 2 hectares). Les agriculteurs sont tous des exploitants individuels, dans l'Est, comme en Guyane.

Les agriculteurs de l'Est sont légèrement plus jeunes que ceux du reste de la Guyane. Les hommes sont majoritaires (80 %) parmi les chefs d'entreprise exploitants. On compte 368 actifs agricoles (en Unité de Travail Annuel) dont 359 sont des actifs familiaux (chef d'exploitation, conjoint et autres actifs familiaux). Seuls 9 UTA sont salariés, majoritairement saisonniers.

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) ne dénombre que 26 salariés agricoles dans l'Est. Ce décalage illustre un secteur où l'informel prédomine et où la structuration de toute une filière reste à développer. L'agriculture est en grande partie une agriculture de subsistance, traditionnelle pour les populations amérindiennes de l'Oyapock. Les personnes travaillant dans de nombreux petits abattis, cultivés pour leur propre consommation ou en vue d'un complément de revenus, sont le plus souvent comptabilisées en inactifs, d'où

#### Freins et enjeux pour le développement de l'Est Guyanais

L'Est guyanais est la communauté de communes la moins peuplée de Guyane. Avec 6 900 habitants, l'Est guyanais est 4,5 fois moins peuplé que la communauté de communes des savanes, 13 fois moins peuplé que la communauté de communes de l'ouest guyanais et 19 fois moins peuplé que la communauté d'agglomération centre littoral.

La faible densité se traduit par de l'isolement et de l'enclavement. Une seule route traverse les communes de Régina et Saint-Georges. Ouanary et Camopi sont les deux seules communes de Guyane qui ne sont ni accessibles ni par la route ni par une ligne régulière d'avion.

La forte natalité a permis de soutenir la croissance démographique et de compenser le départ des jeunes de l'Est guyanais. L'immigration en provenance du Brésil voisin a ralenti à partir de 2010 et ne participe plus à la croissance de la population.

Comme beaucoup de territoires ruraux éloignés des zones urbaines, l'Est guyanais souffre d'un manque d'attractivité économique. Les offres d'emploi et de formation sont peu nombreuses. Les jeunes souhaitant poursuivre leurs études au-delà du collège doivent quitter l'Est guyanais. La construction d'une cité scolaire à Saint-Georges permettra aux élèves de continuer leurs études plus près de leur résidence familiale. Au final, les jeunes quittent le territoire pour se former et ne reviennent pas souvent après l'obtention d'un diplôme. Pour les retenir, il sera aussi nécessaire de développer l'emploi.

Le tissu productif est limité et ne permet pas de faire revenir ou de fixer les jeunes de l'Est guyanais. La plupart des emplois salariés relèvent du secteur public, notamment l'enseignement. Dans certains secteurs, le niveau de l'activité ne permet pas de faire vivre des entreprises locales. Les besoins sont ainsi assurés par des entreprises extérieures, notamment dans la construction.

L'agriculture est un point fort de l'Est guyanais, même si le secteur est encore peu structuré. Grâce à leur proximité routière, les agriculteurs de Régina sont présents sur les marchés de l'île de Cayenne. Dans les communes isolées, l'agriculture reste essentiellement un moyen de subsistance.

le faible taux d'activité. Les exploitations les plus importantes de l'Est se situent sur les communes de Régina ou de Saint-Georges qui, reliées au réseau routier, peuvent vendre leur production aux marchés de Cayenne et des communes environnantes. Régina est par exemple la quatrième commune en termes de production d'agrumes avec 21 exploitations d'agrumes (93 hectares cultivés), soit 8 % des exploitations d'agrumes de Guyane. Le développement agricole est le principal atout économique de Régina : 187 hectares de terre y ont été attribués entre 2013 et 2017 pour l'agriculture et des projets sont mis en place comme dans la pêche et l'aquaculture en rivière.

## éfinitions

#### Potentiel fiscal

Le potentiel fiscal permet de mesurer, par habitant, les revenus issus des taxes alimentant le budget des collectivités. Le mode de calcul fait abstraction des taux pratiqués par chaque territoire et permet donc de comparer des territoires entre eux.

Il est défini comme le montant par habitant que produiraient les taxes directes locales, si l'on appliquait le taux moyen national relatif à chacune de ces taxes.

#### Potentiel financier

Le potentiel financier, notion plus large que celle de potentiel fiscal, prend également en compte la dotation forfaitaire de l'État, qui constitue la part principale de la dotation globale de fonctionnement (DGF).

#### Taux d'activité

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

#### Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

#### Taux d'emploi

Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi, au nombre total d'individus dans la classe.

## Sources et méthodes

Les principales sources mobilisées sont :

- les recensements de la population 2010 et 2015.
- les recensements agricoles (2000-2010)
- les données du rectorat Base élèves (2017).
- le répertoire des entreprises et établissements (REE) 2016.

Insee Service Territorial de Cayenne

CS 36017

97306 Cayenne Cédex

Directeur de la publication : Yves Calderini

Rédactrice en chef : Sylvie Blanc

Rédactrice en chef adjointe : Maud Tantin-Machecler

Mise en page : DESK (53) www.desk53.com.fr

ISSN: 2417-0771 © Insee 2018

## Pour en savoir plus

- « L'Est guyanais : un territoire vaste et peu peuplé », Insee Analyses Guyane n° 34, décembre 2018.
- « Concilier développement économique et transformation sociale : un enjeu pour l'Ouest guyanais », Insee Dossier Guyane, décembre 2017.
- « La communauté de communes de l'Est Guyanais : une population jeune sur un vaste territoire », *Insee Dossier*, février 2009.



